



## Réforme de la formation professionnelle

### Les nouveaux dispositifs à mettre en place : DIF, entretien professionnel et de 2<sup>e</sup> partie de carrière, bilan d'étape, POF...

#### OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles obligations et conséquences de la réforme
- Optimiser le financement de son plan de formation grâce aux fonds FSPP\*
- Mettre en place les outils de sécurisation des parcours professionnels
- Maîtriser le DIF et sa portabilité

#### LES + TISSOT

- Modèles d'entretien professionnel, de 2<sup>e</sup> partie de carrière, bilan d'étape professionnelle...
  - Outils de recueil des besoins et de construction du plan de formation
  - Atelier de travail à partir de vos guides d'entretiens
- 
- Ouvrage des Éditions Tissot offert : « Le Droit individuel à la formation » et 3 mois d'accès Internet

#### PROGRAMME

##### 1. Identifier les nouveautés incontournables de la réforme

- Les obligations légales et les impacts financiers
- La portabilité du DIF\*
- Le renforcement de la GPEC\*
- Les outils de sécurisation des parcours professionnels
  - . Le Bilan d'Étape Professionnel (BEP)
  - . Les entretiens professionnels et de 2<sup>e</sup> partie de carrière
  - . Le Passeport Orientation Formation (POF)

##### 2. Atelier pratique : comment construire les supports nécessaires à la sécurisation des parcours professionnels

- La démarche à suivre au regard des obligations légales
- Exploitation des meilleures pratiques
- Check list pour construire des outils adaptés à ces nouveaux besoins

##### 3. Adapter son plan de formation

- Les nouveaux axes du plan de formation
- Les nouvelles catégories d'actions de formation
- Quels sont les leviers d'optimisation du plan ?

##### 4. Optimiser le financement de la formation : nouvelles obligations et opportunités

- Les dispositifs prévus par les OPCA\* et le FSPP\* : DIF, période de professionnalisation, VAE
- Comment renforcer ses relations avec les OPCA
- S'y retrouver entre les fonds étatiques, régionaux et communautaires FSE

##### 5. Le DIF et sa portabilité : maîtriser les nouveaux droits des salariés et les obligations de l'entreprise

- En quoi consiste la portabilité du DIF ?
- Evaluer les impacts financiers de la portabilité du DIF
- Répondre aux demandes de DIF des salariés et cas de démission, licenciement, départ à la retraite
- Articuler CIF\* et DIF : pour qui et dans quels contextes

\* DIF / CIF / GPEC / OPCA / FSPP : Droit Individuel à la Formation / Congé Individuel de Formation / Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences / Organismes Paritaires Collecteurs Agréés / Fonds de Sécurisation des Parcours Professionnels

#### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur d'établissement et manager opérationnel
- Responsable et collaborateur de la fonction RH
- Responsable en charge de la formation
- Expert comptable

#### INTERVENANT

**Sakina GRZEGOREK**, expert en formation professionnelle, ex responsable de formation, auteur aux Éditions TISSOT

**DURÉE : 2 JOURS TARIF HT : 1 090 €**

**DATES & LIEUX :** 28-29 SEPTEMBRE 2010, PARIS • 18-19 NOVEMBRE 2010, PARIS • 11-12 JANVIER 2011, PARIS  
30-31 MARS 2011, LYON • 7-8 JUIN 2011, PARIS • 5-6 OCTOBRE 2011, PARIS

A photocopier, compléter et renvoyer :

- Par fax au **01 53 35 16 77**
- Par courrier à :

**Tissot Formation - Service inscriptions**  
249 rue de Crimée - 75019 PARIS

Vous pouvez également réserver :

- Par téléphone au **01 53 35 20 25**
- Sur **www.tissot-formation.fr**

Réf.	Titre de la formation	Date(s) de session		Tarif HT
			- 10 %*	
			- 10 %*	
			- 15 %*	

\* Groupez vos inscriptions pour bénéficier de tarifs préférentiels (-10 % sur vos 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> inscription ; -15 % sur la 4<sup>ème</sup> et suivantes). Les réductions s'appliquent sur les formations les moins chères et ne sont pas cumulables avec d'autres offres.

N° de déclaration d'activité : 82 74 02373 74

TOTAL H.T. (€)	
(TVA 19,6 %) TOTAL T.T.C. (€)	

Pour un devis personnalisé, contactez-nous au **01 53 35 20 25** ou [contact@tissot-formation.fr](mailto:contact@tissot-formation.fr)

## Participant :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... SERVICE : .....

EMAIL : .....

TEL : ..... FAX : .....

ETABLISSEMENT : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

## Responsable du suivi de l'inscription :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... SERVICE : .....

EMAIL : .....

TEL : ..... FAX : .....

ETABLISSEMENT : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

## Adresse de facturation (si différente) / organisme collecteur :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... SERVICE : .....

EMAIL : .....

TEL : ..... FAX : .....

ETABLISSEMENT : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

## Cachet, date et signature :

### CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

L'inscription aux formations suppose le renvoi à Tissot - Formation, par courrier, télécopie ou sur le site [www.tissot-formation.fr](http://www.tissot-formation.fr), d'un bulletin d'inscription dûment complété soit par le stagiaire, soit par le responsable de l'inscription.

Les inscriptions prises par téléphone ne sont définitivement prises en compte qu'à réception d'une confirmation écrite de l'inscription.

Suite à la réception du bulletin d'inscription, le stagiaire reçoit sa convention de formation récapitulant l'ensemble des caractéristiques de la formation.

**Les frais d'inscription comprennent** l'accès à la formation, les pauses, le déjeuner et aux documents dédiés. Ils ne comprennent pas l'hébergement et le transport. Tissot Formation se réserve le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent, sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

### Le règlement peut se faire par chèque ou par virement

à l'ordre de : Editions Tissot.  
Domiciliation : Laydernier Entreprises  
Banque : Laydernier - Code banque : 10 228 - Code guichet : 02 648  
N° de compte : 14746000200 - Clé RIB : 20  
BIC : LAYDFR2W  
IBAN : FR76 1022 8026 4814 7460 0020 020

### Adresse d'envoi du règlement :

Edition Tissot - Pôle Formation  
BP 109 - 74941 Annecy-le-Vieux Cedex

### Remplacement / Report

Les participants peuvent, sans frais, se faire remplacer ou reporter leur inscription à une date ultérieure.

**En cas d'annulation** reçue moins de 15 jours avant la date de la Formation, les frais d'inscription restent dûs en totalité. En cas d'annulation reçue plus de 15 jours avant la date de la Formation, des frais de dossier à hauteur de 190 € HT seront dûs.

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit, le cachet de la poste faisant foi.

### Confidentialité

Le stagiaire s'interdit de reproduire ou de représenter au bénéfice de toute personne n'ayant pas pris part à la formation, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie des supports de formation qui lui ont été remis, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation expresse des Editions Tissot ou de ses ayants droit.

### Informatique et libertés

En application de la loi "Informatique et Libertés" du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et d'annulation par courrier adressé à Editions Tissot - Pôle Formation - 249 rue de Crimée - 75019 PARIS. Vos données personnelles peuvent être transmises à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez vous y opposer en écrivant à cette même adresse.